



BRILL

Le Ts'ien tseu wen ou "Livre des mille mots"

Author(s): Paul Pelliot

Source: *T'oung Pao*, Second Series, Vol. 24, No. 2/3 (1925 - 1926), pp. 179-214

Published by: [BRILL](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/4526793>

Accessed: 19/02/2011 17:12

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=bap>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



BRILL is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *T'oung Pao*.

<http://www.jstor.org>

LE *TS' IEN TSEU WEN* OU «LIVRE DES MILLE MOTS»

PAR

PAUL PELLIOT.

[Das 千字文 *Ts'ien¹-tze⁴-wên²* in vier chinesischen Schriftformen mit einer Übersetzung. Herausgegeben und erklärt von ERICH HAUER. Berlin, 1925, in-8, 47 pages + 14 ff. de texte chinois. Tirage à part des *Mitteil. d. Sem. f. Or. Spr.*, XXVIII, 1^{re} partie.]

Le *Ts'ien tseu wen* ou *Livre des mille mots*, un des premiers textes que les enfants chinois apprenaient à l'école, a été souvent publié et traduit, d'après le texte chinois et les versions coréenne et japonaise, en anglais, latin, allemand, français, italien, par S. Kidd, von Siebold, Medhurst, Bridgman, Lobscheid, Jenkinš, Stanislas Julien, Zottoli, Barone, Mr H. Giles, Eitel. M. E. HAUER vient prendre rang dans la phalange en éditant le texte chinois en quatre écritures, et aussi une version mongole anonyme dont nul, je crois, n'avait fait mention avant lui ¹⁾.

1) Il n'est pas question d'une traduction mongole du *Ts'ien tseu wen* dans la *Skizze der mongolischen Literatur* de M. B. Laufer (tirage à part du *Keleti Szemle*, t. VIII). Pour la bibliographie européenne du *Ts'ien tseu wen*, je ne sais pourquoi M. Hauer ne renvoie pas à *Bibl. Sin.*², 1439—1440 et 3813; il y aurait vu entre autres que le P. Van Hée a déjà signalé dans le *T'oung Pao*, 1914, 188—189, une édition chinoise du *Ts'ien tseu wen* en quatre écritures, assez différente d'ailleurs de celle que M. Hauer publie aujourd'hui. Il y a aussi une version mandchoue du *Ts'ien*

Le *Ts'ien tseu wen* est un recueil de mille mots différents disposés en vers de quatre mots. Dans son état actuel, il est considéré comme l'œuvre de 周興嗣 Tcheou Hing-ts'eu, mort en 521, auteur connu, mais qui n'a jamais été vanté comme calligraphe¹⁾; Tcheou Hing-ts'eu se serait borné à mettre en vers mille caractères différents calqués sur des autographes du célèbre 王羲之 Wang Hi-tche (321—379). La date de ce travail nous est fournie avec une approximation suffisante par la biographie de Tcheou Hing-ts'eu insérée au ch. 49 (ff. 5—6) du *Leang chou*. On y lit entre

tseu wen (cf. Courant, *Bibliogr. coréenne*, n^{os} 96 et 3256 [le n^o 96 perdu devait être en *juéen*]; Douglas, *Supplementary Catalogue*, p. 26); il ne semble pas non plus qu'il en soit question dans B. Laufer, *Skizze der manjurischen Literatur* (tirage à part de *Keleti Szemle*, t. IX). Outre les indications données par les divers traducteurs, on trouvera des renseignements sur des éditions, des commentaires, des adaptations et des imitations du *Ts'ien tseu wen* dans *Bibl. Sin.*², *loc. cit.*, dans Douglas (*Catal.*, p. 51, et *Suppl. Catal.*, p. 26), dans Giles (*Catal.*, p. 124), et dans Courant (*Catal.*, n^o 3290—3292, et *Bibliogr. coréenne*, n^{os} 3—6 et 3241). La question des diverses écritures chinoises est moins simple que M. Hauer ne l'admet pp. 2—4; en particulier, la personnalité incertaine de 王次仲 Wang Ts'eu-tchong, qu'il place sous les Han postérieurs, est le plus souvent rapportée au milieu du III^e siècle avant notre ère, et d'autre part des érudits contemporains ont tenté de montrer, avec d'assez bonnes raisons, que le prétendu 史籀 Che Tcheou était un *idolum libri*. Le commentaire de M. Hauer est en général correct. Je remarque cependant deux grosses inadvertances: p. 31, il est faux que les T'ang n'aient pas eu Tch'ang-ngan pour capitale; p. 37, Han Fei-tseu, mis à mort par ordre de Ts'in Che-houang-ti, n'avait jamais été au service de ce prince (cf. *J. A.*, 1913, II, 404—405). Il faut en outre, p. 24, lire 紂辛 Tcheou-sin, nom personnel 受 Cheou (au lieu de Cheou-sin), et, p. 45, Hi K'ang et Hi-chan au lieu de Ki K'ang et Ki-chan.

1) La biographie de Tcheou Hing-ts'eu dans le *Leang chou*, dont il va être question ci-après, spécifie qu'il a écrit plus de cent chapitres de 皇帝實錄 *Houang ti che lou*, de 皇德記 *Houang tö ki*, de 起居注 *K'i kiu tchou* et de 職儀 *Tche yi*, et a laissé en outre une collection littéraire (文集 *wen-tsi*) en 20 chapitres. La plupart de ces œuvres avaient dû périr dès le milieu du VI^e siècle, car elles ne sont pas mentionnées dans le *Souei chou* comme portées au catalogue des *Leang*; la seule œuvre de Tcheou Hing-ts'eu que connaisse le *Souei chou* (33, 3 v^o) est son *Houang ti che lou* en 3 ch., qui est encore porté en 3 ch. au *Kieou l'ang chou* (46, 13 v^o), et (par faute de texte?) en 2 ch. au *Sin l'ang chou* (58, 5 v^o). Nous savons par le ch. 8 du *Kao seng tchouan* que Tcheou Hing-ts'eu avait composé l'inscription funéraire du moine 寶亮 Pao-leang, mort en 509. Je n'ai pas retrouvé le nom de

autres ceci ¹⁾: „A ce moment, **高祖** Kao-tsou (= l'empereur Wou des Leang), avec son ancienne demeure de **三橋** San-k'iao, fit le **光宅寺** Kouang-tchai-sseu, et ordonna à [Tcheou] Hing-ts'eu et à **陸倕** Lou Tch'ouei ²⁾ de composer chacun une [inscription pour la] stèle [dédicatoire] du temple. Quand ils eurent fini, tous deux la soumirent [au trône]. Kao-tsou employa celle qui avait été composée par [Tcheou] Hing-ts'eu. Depuis lors, pour l'*Inscription du socle(?) de bronze* **銅表銘** *T'ong-piao-ming* ³⁾, pour la *Colonne de la Digue à palissade [d'arbres]* (**柵塘碣** *Tcha-t'ang-kie*) ⁴⁾, pour la *Proclamation de la campagne répressive au Nord* (**北伐檄** *Pei fa hi*) ⁵⁾, pour la mise en rimes de mille caractères calligraphiés par Wang Hi-tche (**次韻王羲之書千字**), [Kao-tsou] chargea également [Tcheou] Hing-ts'eu d'en rédiger le texte. Chaque fois, [Tcheou Hing-ts'eu] soumit [le texte au trône]. Kao-tsou [, dans chaque cas,] loua l'excellence [des morceaux] et octroya [à Tcheou Hing-ts'eu] de nouveaux dons en argent et en soieries”.

Tcheou Hing-ts'eu parmi les innombrables calligraphes que cite au IX^e siècle le **法書要錄** *Fa chou yao lou* de **張彥遠** Tchang Yen-yuan.

1) Le même texte se retrouve dans le *Nan che*, 72, 7—8. La traduction que M. Hauer donne entre guillemets, p. 1, comme tirée du *Leang chou* n'est qu'un résumé assez infidèle, qui me semble, en fait, emprunté à Stanislas Julien.

2) D'après sa biographie dans le *Leang chou*, 27, 1, Lou Tch'ouei est mort en 526, laissant une collection littéraire en 20 ch., que le *Souei chou* (35, 8 r⁰) connaît encore en 14 ch.; elle est perdue en majeure partie; ce qui en subsiste occupe un chapitre dans le **漢魏六朝百三名家集** *Han wei lieou tch'ao po san ming kia tsi*. Un ordre impérial accordant 30 pièces de soie à Lou Tch'ouei pour une inscription qu'il avait composée est conservé dans la collection littéraire de l'empereur Wou des Leang (éd. du *Han wei* etc.).

3) On serait normalement tenté de traduire par „Inscription du gnomon de bronze”; mais un édit de l'empereur conservé dans sa collection littéraire (édition du *Han wei* etc., 58 v⁰) semble indiquer qu'il s'agit d'un socle de bronze décoré et gravé, fait pour une statue de métal du Kouang-tchai-sseu.

4) *Tcha-t'ang* désigne une digue plantée d'une ligne d'arbres serrés; l'expression est attestée ailleurs pour l'époque des Leang, par exemple dans *Leang chou*, 48, 5 r⁰; elle devait être à cette époque le nom d'un endroit déterminé.

5) Il doit s'agir de la „campagne répressive au Nord” de 507 (*Leang chou*, 2, 6 v⁰).

C'est en 504 que l'empereur Wou avait fondé le Kouang-tchaisseu à Yang-tcheou ¹⁾); la composition du *Ts'ien tseu wen* est forcément postérieure à cette date. D'autre part, vu l'ordre suivi dans le *Leang chou*, il est probable que cette composition se place après la „campagne répressive au Nord” qui doit être de 507. C'est donc entre 507 et 521 que Tcheou Hing-ts'eu aurait composé le *Ts'ien tseu wen*. Il n'y a par ailleurs aucune raison sérieuse de révoquer en doute l'autorité du *Leang chou*, rédigé entre 629 et 637 sur des documents du VI^e siècle ²⁾); les doutes ne peuvent exister que pour le sens exact à donner au membre de phrase relatif au *Ts'ien tseu wen*, et on verra que les traditions postérieures semblent avoir été influencées parfois par une interprétation autre que celle que j'ai adoptée et que je crois être la bonne.

M. Hauer cite en outre un texte qu'il dit emprunter au **太平廣記** *T'ai p'ing kouang ki* de 978, mais sans indiquer le chapitre, et qu'il paraît devoir en réalité, comme celui du *Leang chou*, à Stanislas Julien ³⁾. Le texte se trouve à la fin du ch. 207, mais avec l'indication qu'il est tiré du **尚書故實** *Chang chou kou che*. Le *Chang chou kou che*, en 1 ch., a été écrit dans le second quart du IX^e siècle par **李綽** Li Tch'o, et celui-ci y a noté les propos qu'il avait entendus de la bouche d'un certain **張** Tchang qui doit être soit Tchang Yen-yuan, l'auteur du **歷代名畫記** *Li tai ming houa ki* et du *Fa chou yaò lou*, soit un sien frère ⁴⁾. Voici le texte ori-

1) Cf. *T'oung Pao*, 1923, 241.

2) C'est sans doute faute de connaître ce texte, et à raison des légendes qui s'y sont ajoutées plus tard, que le P. Wieger (*La Chine à travers les âges, Précis, Index biographique, Index bibliographique*, p. 537) a dit du *Ts'ien tseu wen* qu'il était „attribué par tradition (légende) à Tcheou hing-seu”.

3) Le *T'ai p'ing kouang ki* fut achevé en 978, et non en 977 comme le dit M. Hauer, qui a été induit en erreur par une faute du *Ts'eu yuan*. L'œuvre fut imprimée par ordre impérial dès 981. Je me sers de la réédition en petit format parue en 1806.

4) Cf. *Sseu k'ou...*, 120, 6—8.

ginal du *Chang chou kou che*, d'ailleurs assez correctement reproduit dans le *T'ai p'ing kouang ki*¹⁾:

„*Ts'ien tseu wen*. [Le texte] a été mis en ordre par Tcheou Hing-ts'eu des Leang, mais pour ce qui est [du fait] que la calligraphie en est de 王右軍 Wang yeou-kiun (= Wang Hi-tche), les gens n'en savent jamais l'origine. C'est en réalité que lorsque l'empereur Wou des Leang enseignait la calligraphie aux princes, il ordonna à 殷鐵石 Yin T'ie-che de calquer²⁾ dans les autographes du grand Wang³⁾ mille caractères différents⁴⁾, chaque

1) Je ne connais que deux éditions du *Chang chou kou che*, l'une dans la section 36 du 說郛 *Chou fou* (recension de 1646—1647), l'autre dans le 寶顏堂續秘笈 *Pao yen t'ang siu pi ki* (rééd. de 1922); le passage est dans le premier cas au f° 18, dans le second au f° 7; les deux textes sont identiques.

2) Le *Chang chou kou che* emploie le mot 揚 *t'a* (le *Ts'eu yuan* lui substitue 拓, qui s'emploie aujourd'hui avec la même prononciation et le même sens, encore que le dictionnaire de Giles n'en fasse pas mention), qui est le mot usuel pour „estamper”, „prendre un estampage”. Au IX^e siècle, on connaissait l'estampage; j'ai même rapporté de Touen-houang un estampage pris au milieu du VII^e siècle. Mais il est douteux qu'il faille adopter la même valeur pour l'époque des Leang, et j'incline à penser que le mot signifie alors seulement „calquer”; cf. par exemple l'emploi de *t'a* dans le *Fa chou yao lou*, III, 43 (éd. du *Tsin tai pi chou*). S'il s'agissait d'un estampage, il faudrait admettre que l'empereur Wou utilisa des autographes de Wang Hi-tche reportés sur pierre, et non des originaux; or les Leang et même les T'ang croyaient posséder en assez grande quantité de véritables autographes de Wang Hi-tche. Le texte parallèle du *Lieou pin k'o kia houa lou*, dont il va être question bientôt, écrit (au moins dans le *Chou fou*) 撮 *ts'o*, „choisir”, „réunir”, au lieu de 揚 *t'a*; il est clair que l'un des mots est altéré graphiquement de l'autre, mais la leçon *t'a*, déjà donnée dans le *T'ai p'ing kouang ki*, est sûrement la bonne.

3) En résumant ce texte, le *Ts'eu yuan* (s.v. *Ts'ien tseu wen*) écrit 鍾王 *Tchong Wang* au lieu de 大王 *ta Wang*. „Tchong Wang” signifierait 鍾繇 *Tchong Yeou* († 230; mieux vaut lire Tchong Yeou avec Giles, *Biogr. Dict.*, n° 521, que le Tcheng Yao adopté par M. Hauer, pp. 3 et 33) et Wang Hi-tche. Mais les deux éditions du *Chang chou kou che* et le *T'ai p'ing kouang ki* ont bien „*ta Wang*”. Le „grand Wang” est Wang Hi-tche, par opposition à son fils Wang Hien-tche. La mention de Tcheng Yeou est due à une contamination, dans le *Ts'eu yuan* (ou dans une source intermédiaire s'il cite de seconde main), de la tradition dont il sera question plus loin et qui associe Tcheng Yeou à l'histoire du *Ts'ien tseu wen*.

4) Rien n'implique dans le texte que ces mille caractères aient été empruntés à un même écrit de Wang Hi-tche comme l'a admis M. Hauer; le contraire est plus vraisemblable si on adopte mon interprétation du texte du *Leang chou* et s'il s'est bien agi de réunir les caractères les plus usuels.

caractère étant sur un morceau de papier [différent], tous mêlés et sans ordre. L'empereur Wou appela [Tcheou] Hing-ts'eu et lui dit: „Vous avez talent et esprit; mettez-moi ces [caractères] en vers”. [Tcheou] Hing-ts'eu les rangea en ordre en un soir et les soumit au trône. Les cheveux de ses tempes étaient [devenus] tout blancs, et il fut récompensé très largement. Le descendant du *yeou-kiun* (= de Wang Hi-tche), le maître du *dhyāna* 智永 Tche-yong¹), copia de sa main 800 exemplaires du [texte], et les répandit dans le monde. Il laissa un exemplaire dans chaque temple au sud du Fleuve [Bleu]. [Tche-]yong était allé habiter le 永福寺 Yong-fou-sseu²) de 吳興 Wou-hing (à Hou-tcheou du Tchō-kiang), et pendant de nombreuses années y étudia la calligraphie. Ses têtes de pinceaux usées [remplissaient] dix jarres, dont chacune pesait plusieurs 石 *che* . . .”³).

1) Tche-yong, dit-on, descendait de Wang Hi-tche, par 王徽之 Wang Houei-tche, à la 7^e génération; son nom séculier est donné comme 王法極 Wang Fa-ki; il mourut dans la seconde moitié du VI^e siècle sous les Tch'en, âgé de près de cent ans; cf. la fin du ch. 24 du *P'ei wen tchai chou houa p'ou*. Il est souvent question de lui dans le *Fa chou yao lou*, en particulier au ch. 3, ff. 37—38, de l'édition du *Tsin tai pi chou*.

2) Le vrai nom du temple où vivait Tche-yong est 永欣寺 Yong-hin-sseu, et c'est la leçon que donne le *T'ai p'ing kouang ki* en citant le présent texte; Yong-fou-sseu doit être une faute dans le texte actuel du *Chang chou kou che*; le texte parallèle du *Lieou pin k'o kia koua lou* a bien Yong-hin-sseu. Le Yong-hin-sseu, situé près de la tombe de Wang Hi-tche (au Sud-Ouest de Chao-hing dans le Tchō-kiang), devait ce nom à l'empereur Wou des Leang (cf. *Fa chou yao lou*, III, 38 r^o).

3) Le *che* était de 120 livres chinoises. Une autre tradition veut qu'il ait rempli avec ses têtes de pinceaux hors d'usage cinq paniers de bambou dont chacun contenait plus d'un *che*. Cette seconde tradition nous est donnée dans un texte un peu plus ancien que le *Chang chou kou che*, à savoir le 蘭亭記 *Lan t'ing ki* de 何延之 Ho Yen-tche des T'ang. Le *Lan t'ing ki* de Ho Yen-tche a été incorporé dans le second quart du IX^e siècle au ch. 3 du *Fa chou yao lou*, et le présent passage y est au f^o 37 v^o. Bien que Ho Yen-tche donne des détails précis et sans doute exacts sur la généalogie de Tche-yong, les traditions relatives aux vieux pinceaux ont un caractère nettement légendaire. C'est le texte même de Ho Yen-tche qui est repris, certainement d'après le *Fa chou yao lou*, dans la notice écrite en 1109 par un certain 薛 Sie; cette notice, gravée sur pierre à cette date, est reproduite à la fin du ch. 40 du *Kin che ts'ouei pien*.

Il se pose toutefois, à propos de ce texte du *Chang chou kou che*, un problème curieux. De même que le *Chang chou kou che* se donne comme une notation par Li Tch'o des propos qu'il avait entendus de la bouche du haut fonctionnaire Tehang, on possède un **劉賓客嘉話錄** *Lieou pin k'o kia houa lou* en 1 ch., dont l'auteur, **韋絢** Wei Siun, déclare publier en 856 les conversations qu'il avait eues en 821 avec le poète **劉禹錫** *Lieou Yu-si* (772—842) ¹). Or 39 paragraphes du *Chang chou kou che* se retrouvent littéralement dans le *Lieou pin k'o kia houa lou*, et parmi eux celui qui concerne le *Ts'ïen tseu wen*. Les bibliographes de K'ien-long, qui ne paraissent avoir connu le *Lieou pin k'o kia houa lou* que dans le **學海類編** *Hio hai lei pien* de **曹溶** Ts'ao Jong (1613—1685), ont supposé (*Sseu k'ou...*, 140, 9—11) que soit Ts'ao Jong, soit les libraires qui auraient peut-être compilé le *Hio hai lei pien* sous le nom de Ts'ao Jong ²) avaient voulu corser le texte du *Lieou pin k'o kia houa lou* en y ajoutant tous ces paragraphes du *Chang chou kou che*. Mais les bibliographes de K'ien-long se sont sûrement trompés. Je ne sais quel est le texte du *Lieou pin k'o kia houa lou* incorporé sous les Ming au **顧氏文房小說** *Kou che wen fang siao chouo* de **顧元慶** Kou

1) L'œuvre n'est donc pas de Lieou Yu-si lui-même comme l'a cru M. Laufer (*Sino-Iranica*, 393).

2) Les bibliographes de K'ien-long (*Sseu k'ou...*, 134, 21—22) s'expriment avec une extrême sévérité sur le *Hio hai lei pien* où il y a, disent-ils, „un dixième de textes authentiques et neuf dixièmes de faux”. Ils vont même jusqu'à douter qu'il puisse être dû à Ts'ao Jong parce qu'il s'y trouve une œuvre qui n'a été publiée que l'année de la mort de Ts'ao Jong, et même une qui n'a paru qu'après sa mort, et se demandent si ce n'est pas l'œuvre de libraires qui ont usé sans scrupules du nom d'un collectionneur connu. Je n'ai pas actuellement accès à cette énorme compilation, qui a été éditée pour la première fois en 1831 et dont une réédition récente est déjà épuisée, mais les arguments des bibliographes de K'ien-long ne portent pas tous. Il suffit en effet de se reporter au *Houei k'o chou mou*, V, 28, pour voir que le *Hio hai lei pien* a été accru et définitivement fixé par un disciple de Ts'ao Jong appelé **陶越** T'ao Yue; cela rend pleinement compte de la présence des œuvres qui ont paru trop tardives aux bibliographes de K'ien-long.

Yuan-k'ing, mais, avant la compilation du *Hio hai lei pien*, l'œuvre de Wei Siun figure déjà dans la 36^e section du **說郛** *Chou fou* de 1646—1647 telle que les bibliographes de K'ien-long l'ont trouvée chez Ts'ao Jong. Est-ce à dire qu'il faille attribuer au compilateur parfois suspect du *Chou fou* de 1646—1647 les additions que les bibliographes de K'ien-long prêtaient à Ts'ao Jong? Je ne le crois pas davantage. Le compilateur du *Chou fou* de 1646—1647 a remplacé des ouvrages perdus, mais n'a pas modifié ceux qu'il possédait encore. Comme son *Lieou pin k'o kia houa lou*, tout comme celui de Ts'ao Jong, se termine par le *pa* d'un éditeur de 1173, et comme l'œuvre figure bien déjà à la table de l'ancien *Chou fou*, il est probable que nous avons bien là le *Lieou pin k'o kia houa lou* tel que T'ao Tsong-yi l'avait incorporé à son *Chou fou* dans la seconde moitié du XIV^e siècle d'après l'édition de 1173¹⁾. Les bibliographes de K'ien-long eux-mêmes ont d'ailleurs été obligés de reconnaître que deux des paragraphes communs au *Chang chou kou che* et au *Lieou pin k'o kia houa lou* étaient déjà cités comme tirés du *Lieou pin k'o kia houa lou* dans des ouvrages des Song. L'un de ces ouvrages, le **野客叢書** *Ye k'o ts'ong chou*, est de 1202 et ne signifie donc rien quant à des additions possibles de l'éditeur de 1173. Mais l'autre, le **靖康湘素雜記** *Tsing k'ang siang sou tsa ki*, est du début du XII^e siècle, et nous voyons par là que l'éditeur de 1173 ne peut être non plus rendu responsable des paragraphes que le *Lieou pin k'o kia houa lou* a en commun avec le *Chang chou kou che*. D'autre part, on a vu que, dès 978, le *T'ai p'ing kouang ki* citait bien d'après le *Chang chou kou che* le paragraphe concernant le *Ts'ien tseu wen*; on ne peut donc supposer non plus que les éditeurs du *Chang chou kou che*, sous les Song ou les Ming, ont pillé le *Lieou pin k'o kia houa lou*. En somme, dès le début

1) Pour toutes les questions relatives au *Chou fou*, cf. *T'oung Pao*, 1924, 163—220.

des Song, les deux ouvrages devaient être tels que nous les connaissons aujourd'hui. Mais la contamination est évidente, et il n'y a guère de vraisemblance que, dès l'origine, l'un des auteurs se soit approprié frauduleusement les textes de l'autre.

Avec Li Teh'o ou avec Wei Siun, nous sommes déjà à plus de trois siècles du temps où vivait Tcheou Hing-ts'eu et des légendes ont eu le temps de se développer; du moins leur texte, l'épisode des vieux pinceaux mis à part, est-il cohérent et admissible. Un autre texte, plus ancien d'un siècle, l'est beaucoup moins. Le *Fa chou yao lou* nous a conservé (III, 26—29) un 徐氏法書記 *Siu che fa chou ki*, ou *Notice sur les autographes de la famille Siu*, dû à 武平一 Wou P'ing-yi. Wou P'ing-yi, petit-cousin de la fameuse impératrice Wou, a une notice biographique au ch. 119 du *Sin t'ang chou*; il mourut dans un âge avancé à la fin de la période *k'ai-yuan* (713—741). La famille Siu dont il est question ici est celle de 徐浩 Siu Hao (703—782)¹. Dans ce *Siu che fa chou ki*, qui dut être écrit entre 725 environ et 741, on lit le passage suivant: „Dans la période 大同 *ta-t'ong* (535—541) des Leang, l'empereur Wou prescrivit à Tcheou Hing-ts'eu de composer le *Ts'ien tseu wen*, et chargea Yin T'ie-che de [le calligraphier en] copiant suivant l'ordre [du *Ts'ien tseu wen*] des [caractères] autographes de [Wang] Hi-tche (模次羲之之迹); puis il donna „[ces copies] aux huit princes”. On voit que cette version, plus ancienne d'un siècle, renverse l'ordre indiqué par Li Teh'o. Au lieu que Tcheou

1) Siu Hao n'a pas de notice dans les *Histoires des T'ang*; il était le petit-fils de 徐堅 Siu Kien, le compilateur du 初學記 *Teh'ou hio ki*. L'inscription funéraire de Siu Hao se trouve dans le ch. 104 du *Kin che ts'ouei pien*. Cf. aussi sur lui le 登科紀考 *Teng k'o ki k'ao* de 徐松 Siu Song, V, 31. Deux importantes notices sur les calligraphes et autographes, dues à Siu Hao, font suite à la notice de Wou P'ing-yi dans le *Fa chou yao lou*. Il subsiste d'autres textes, et aussi des inscriptions sur pierre, écrits par Siu Hao.

Hing-ts'eu ait dû mettre en vers mille caractères choisis préalablement par Yin T'ie-che, il compose d'abord le *Ts'ien tseu wen* et c'est ensuite que Yin T'ie-che calligraphie le texte en copiant chaque caractère sur des autographes de Wang Hi-tche. Il n'y aurait là en soi rien d'impossible, mais le *Leang chou*, à son tour plus ancien et plus autorisé que le texte de Wou P'ing-yi, semble bien en faveur de la version de Li Tch'o. En outre, l'histoire de Wou P'ing-yi se heurte à une impossibilité chronologique: en 535—541, Tcheou Hing-ts'eu était mort depuis une quinzaine d'années. On ne peut pas même songer à corriger 大同 *ta-t'ong* en 大通 *ta-t'ong* (527—528), puisque Tcheou Hing-ts'eu est mort dès 521. Sur le fond des choses, le fait subsiste d'ailleurs chez les deux auteurs que les vers du *Ts'ien tseu wen* sont dus à Tcheou Hing-ts'eu, et que le texte fut calligraphié en copiant des autographes de Wang Hi-tche ¹⁾.

La fortune du *Ts'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu fut presque immédiate et ne s'est pas démentie jusqu'à nos jours. Il n'est guère d'ancien catalogue d'autographes ou d'estampages, depuis les T'ang jusqu'à nos jours, où ne figurent d'anciennes copies du *Ts'ien tseu wen*, attribuées les unes à Tche-yong ²⁾, d'autres à des calligraphes

1) Je trouve dans le *P'ei wen tchai chou houa p'ou* (ch. 24, notice sur Yin T'ie-che) une note due au poète et homme d'Etat Sou Che (1036—1101) disant que „parmi les autographes du grand Wang (= Wang Hi-tche) [reproduits] dans les estampages [du *Tch'ouen houa ko t'ie*], il y a des caractères [qui sont en réalité] de Yin T'ie-che”. J'ignore quelle est la source de cette assertion; peut-être repose-t-elle uniquement sur une déformation de l'histoire traditionnelle du *Ts'ien tseu wen*.

2) Je ne m'arrêterai pas à mentionner les nombreux *Ts'ien tseu wen* plus ou moins authentiquement attribués à Tche-yong et que les anciens catalogues énumèrent (le *Siuan houo chou p'ou* en indique 15 à lui seul). Un *Ts'ien tseu wen* accompagné d'une notice de 1109, et qui prétendait reproduire un *Ts'ien tseu wen* calligraphié par Tche-yong en lignes parallèles d'écriture ordinaire et d'écriture cursive, existait encore assez récemment à Si-ngan-fou, gravé sur huit dalles, mais semble avoir disparu aujourd'hui; c'est celui qui est étudié à la fin du ch. 40 du *Kin che ts'ouei pien* de Wang Tch'ang. Mais, ainsi que Wang Tch'ang n'a pas manqué de le rappeler, 趙明誠 *Tchao Ming-tch'eng*

célèbres des T'ang et des Song¹). Le fait certain est que, parmi

a montré dès 1117 (ou 1132?), dans son **金石錄** *Kin che lou* (n° 1933 et *pa-wei* de 30, 9 r° de l'éd. du *Kie yi lou tchou che cheng yu ts'ong chou*), que les dalles, qui observent les tabous des T'ang jusqu'à celui de Hiuan-tsong inclus, ne reproduisent pas un autographe de Tche-yong, mais tout au plus une copie d'un autographe de Tche-yong due à un calligraphe des T'ang postérieur au milieu du VIII^e siècle; en outre, selon Tchao Ming-tch'eng, il devait y avoir une lacune dans cette copie, car les caractères de la 28^e ligne sont d'une autre main. Je reproduis ces observations sous la réserve que Tchao Ming-tch'eng, ainsi que l'admet tacitement Wang Tch'ang, vise bien les dalles mêmes que Wang Tch'ang a connues; chronologiquement c'est possible, et l'examen de la pierre (pour la ligne 28 en particulier) devait permettre une vérification; je note toutefois que Miao Ts'iuan-souen, dans ses additions au *Kin che lou*, ne cite pas le *Ts'ien tseu wen* parmi les inscriptions qu'a connues Tchao Ming-tch'eng et qui subsistent de nos jours; on devrait donc supposer qu'il n'identifie pas le *Ts'ien tseu wen* sur pierre dont s'est occupé Tchao Ming-tch'eng et celui qu'a connu Wang Tch'ang, au cas où celui-ci existerait encore; mais il est plus probable que les dalles connues de Wang Tch'ang aient disparu au cours du XIX^e siècle, car je ne les trouve plus mentionnées ni dans le **藝風堂金石文字** *Yi fong t'ang kin che wen tseu* de Miao Ts'iuan-souen, ni même antérieurement dans le **撰古錄** *K'ou kou lou* de Wou Che-fen (Miao Ts'iuan-souen ne connaît, comme anciens *Ts'ien tseu wen* gravés sur pierre, qu'un fragment des T'ang conservé au Chan-tong [6, 37 v°], une notice [avec préface] due à **陶穀** T'ao Kou et calligraphiée en 967 par **皇甫儼** Houang-fou Yen, qui est conservée à Si-ngan-fou [VIII, 2 v°], et enfin un *Ts'ien tseu wen* qui est bien conservé au collège préfectoral de Si-ngan-fou comme l'étaient les dalles de Wang Tch'ang, mais qui a été calligraphié en 965). Si on peut donc admettre que les dalles portant une notice finale de 1109 ont chance d'être le *Ts'ien tseu wen* sur pierre qu'a connu Tchao Ming-tch'eng, il faut cependant ajouter que Wang Tch'ang invoque également ici, et cette fois sans aucune raison, le **集古錄** *Tsi kou lou* de **歐陽修** Ngeou-yang Sieou (4, 13 de l'éd. du *Kin che ts'ong chou* de Tchou Ki-jong). Ngeou-yang Sieou, sans rien dire de la 28^e ligne ni des tabous des T'ang, spécifie qu'il y a dans tout le corps du texte dont il s'occupe 265 caractères qui sont des additions d'une autre main; et surtout la notice de Ngeou-yang Sieou est datée de 1063, au lieu que les dalles de Wang Tch'ang sont de 1109. Tchao Ming-tch'eng, qui cite souvent le *Tsi kou lou*, n'y renvoie d'ailleurs pas dans le cas présent.

1) Le **石渠寶笈** *Che k'ia pao ki* de 1745 (éd. de 1918, 13, 9—11) décrit encore un *Ts'ien tseu wen* qui serait un autographe du célèbre calligraphe **歐陽詢** Ngeou-yang Siun (557—641); antérieurement il avait appartenu entre autres à **卞永譽** Pien Yong-yu, qui l'a décrit en 1682 dans son **式古堂書畫彙考** *Che kou t'ang chou houa houei k'ao* (rééd. récente de M. **蔣** Tsiang, 7, 14—15). Je ne sais si c'est ce manuscrit qui a été depuis lors gravé sur pierre en 1845, comme calligraphié par Ngeou-yang Siun, au **潭印閣** T'an-yin-ko de M. **常** Tch'ang de

les manuscrits du Ts'ien-fo-tong de Touen-houang, il s'est trouvé plusieurs exemplaires du *1 s'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu, et dont l'un, incomplet, offre cette particularité remarquable d'être accompagné d'une transcription phonétique en caractères tibétains¹). La légende de Tcheou Hing-ts'eu doit à cette popularité de s'être enrichie d'éléments nouveaux, et les auteurs modernes, suivis par Stanislas Julien et par Zottoli, savent que, si Tcheou Hing-ts'eu s'acquitta en une nuit d'une tâche qui lui valut des cheveux blancs, c'est qu'il avait à se racheter par là d'une faute menacée d'un grave châtement. J'ignore à quelle date ce trait, inconnu des textes anciens, apparaît pour la première fois.

* * *

Mais l'histoire du *Ts'ien tseu wen* est plus embrouillée que l'exposé qu'on vient de lire ne le laisserait supposer. Le texte est si connu, tant d'écrivains célèbres se sont exercés à le copier que nombre de notices lui ont été consacrées, fort divergentes, et qui ont souvent fait admettre qu'il y avait eu des *Ts'ien tseu wen* antérieurs à celui de Tcheou Hing-ts'eu. Une première théorie est celle qui fait remonter l'origine du *Ts'ien tseu wen* ou d'un texte analogue jusqu'au I^{er} siècle de notre ère; une autre veut que le *Ts'ien tseu wen* ait été composé en réalité par Tchong Yeou (151—230).

Ngeou-yang Sieou (1007—1062), qui avait écrit en 1063 sa notice sur un *Ts'ien tseu wen* calligraphié par Tche-yong, y a ajouté plus tard un paragraphe ainsi conçu: „Le *Leang chou* dit que l'empereur Wou obtint les *Mille mots* calligraphiés par Wang Hi-tche et

Heng-tcheou (cf. *Kouan kou t'ang ts'ang chou mou*, I, 69 r^o). On a en outre des reproductions sur pierre d'un *Ts'ien tseu wen* qui passe pour avoir été calligraphié par 褚遂良 Tch'ou Souei-leang (596—658).

1) Ce manuscrit de *circa* 900 A.D., côté mss. Pelliot n^o 3419 à la Bibliothèque Nationale, a été utilisé par M. H. Maspero dans *BEFEO*, XX, II, 21—22; il a fait en outre l'objet d'un article spécial de M. 羽田亨 Haneda Tōru dans le *Toyo gakuho*, XIII [1923], 390—410.

ordonna à Tcheou Hing-ts'eu de les ranger par rimes (以韻次之). A présent, dans les estampages officiels (*kouan fa-t'ie*), il y a plus de cent caractères écrits par l'empereur 章 Tchang (76—88) des Han, où on lit des phrases comme 海鹹河淡; ce doit donc être que, dans les générations anciennes, ceux qui s'exerçaient à la calligraphie employaient beaucoup ce [genre de] phrases; elles n'ont pas commencé seulement avec [Wang] Hi-tche". Par *kouan fa-t'ie*, Ngeou-yang Sieou entend évidemment les *Tch'ouen houa ko t'ie* de *circa* 990, qui s'ouvrent en effet par un morceau cursif (de moins de cent caractères en fait) donné comme une calligraphie de l'empereur Tchang des Han, et ce morceau contient bien la phrase citée par Ngeou-yang Sieou, et en outre deux ou trois autres, qu'on retrouve telles quelles dans le *Ts'ien tseu wen*. D'autre part, Ngeou-yang Sieou a manifestement compris le passage du *Leang chou* comme parlant non pas de „mille caractères" choisis dans des autographes de Wang Hi-tche, mais d'un ouvrage, les *Mille mots*, déjà composé en phrases de quatre caractères par Wang Hi-tche et que Tcheou Hing-ts'eu se serait borné à ranger par rimes.

L'opinion de Ngeou-yang Sieou a été suivie, paraît-il, par 劉克莊 Lieou K'o-tchouang (1187—1269), dans un texte auquel je n'ai pas accès¹⁾, mais elle avait été réfutée implicitement déjà avant cette date par le calligraphe et peintre 米芾 Mi Fei (1051—1107)²⁾, dans sa *Notice finale sur les Estampages de la bibliothèque privée*

1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1320, où il faut lire „13th cent." au lieu de „12th cent." et „H. 後村" au lieu de „H. 後林". Lieou K'o-tchouang a laissé une collection littéraire considérable, le 後村集 *Heou ts'ouen tsi*, mais qui est, je crois, inédite (cf. le catalogue de Mo Yeou-tche, 13, 35). Je n'ai rien trouvé pour le point qui nous occupe dans les 4 ch. de 後村題跋 *Heou ts'ouen t'i pa* de Lieou K'o-tchouang édités dans le *Tsin tai pi chou*. Mon information est ainsi réduite à une phrase d'une notice due à Song Lien et qui est reproduite à la fin du ch. 40 du *Kin che ts'ouei pien*.

2) Je suis la prononciation Mi Fei, seule en usage aujourd'hui, mais les contemporains ont dû prononcer Mi Fou.

(跋祕閣法帖 *Pa pi ko fa t'ie*), c'est-à-dire sur les *Tch'ouen houa ko t'ie*. Mi Fei y rappelle que c'est 王著 Wang Tchou († 990) qui fut chargé par T'ai-tsong des Song de déterminer l'authenticité des pièces à insérer dans les 10 ch. du *Tch'ouen houa ko t'ie*, et raille ses erreurs énormes, en particulier celle qui consiste à „prendre le *Ts'ien tseu wen* pour [un autographe] de l'empereur Tchang des Han”.¹⁾ Houang Po sseu (1079—1118), qui reproduit la *Notice* de Mi Fei, a écrit lui-même un *Examen des erreurs des [Tch'ouen houa] fa t'ie* (法帖刊誤 *Fa t'ie k'an wou*), et c'est par cet opuscule que s'ouvre son *Tong kouan yu louen* achevé en 1108. A la première page, on lit que l'écriture cursive dite 章草 *tchang-ts'ao*, „cursive *tchang*”, doit son nom à ce qu'elle fut lancée dans la période *kien-tch'ou* (76—84), sous l'empereur Tchang des Han, mais que c'est par erreur que le compilateur des *Tch'ouen houa ko t'ie*, rencontrant un texte en *tchang-ts'ao*, y a vu un autographe de l'empereur Tchang. „Toutefois, ajoute Houang Po-sseu, cette calligraphie est bien de date ancienne, mais celui qui l'a transcrite l'a assemblée en en faisant des phrases du *Ts'ien tseu [wen]*. Mi [Fei] l'a discutée à ce dernier point de vue; il n'a pas vu où était le défaut [réel]”. Au XIV^e siècle, 宋濂 Song Lien (1310—1381) a rappelé dans son 潛溪集 *Ts'ien k'i tsi* les opinions de Mi Fei et de Houang Po-sseu, et leur a donné son assentiment²⁾. Il n'est pas aisé de saisir en leur détail les opinions de Mi Fei et de Houang Po-sseu, si tant est qu'elles aient été arrêtées avec précision dans l'esprit même de leurs auteurs. Le prétendu autographe de l'empereur Tchang ne comporte pas „plus de 100 caractères”; d'autre part, il n'y a que quelques phrases qui soient

1) Cette *Notice* de Mi Fei, datée de 1088, est reproduite, entre autres, dans le 東觀餘論 *Tong kouan yu louen* de 黃伯思 Houang Po-sseu, éd. du *Tsin tai pi chou*, 上, 34.

2) Le passage est reproduit à la fin du ch. 40 du *Kin che ts'ouei pien*.

exactement celles du *Ts'ien tseu wen*. Je ne discuterai pas davantage ici si le nom de *tchang-ts'ao* vient du nom de l'empereur Tchang comme le croit Houang Po-sseu, ou signifie au contraire, comme beaucoup le pensent, qu'on écrivit d'abord dans cette écriture le 急就章 *Ki tsieou tchang* ¹⁾. Il suffit, au point de vue de l'histoire du *Ts'ien tseu wen*, de constater que personne ne soutient plus l'opinion de Ngeou-yang Sieou et n'attribue plus à l'empereur Tchang le morceau qui ouvre le *Tch'ouen houa fa t'ie*; c'est une calligraphie anonyme et non datée, qui s'inspire manifestement du *Ts'ien tseu wen* et qu'il n'y a aucune raison de placer avant l'époque de Tcheou Hing-ts'eu.

* * *

Quant à la théorie qui mêle Tchong Yeou à l'histoire du *Ts'ien tseu wen*, elle se présente dans des conditions beaucoup moins simples. Nous en avons vu l'influence dans la contamination tardive qui a substitué „Tchong [Yeou] et Wang Hi-tche” au „grand Wang” seul nommé dans le texte authentique du *Chang chou kou che*. Mais le nom de Tchong Yeou apparaît à propos du *Ts'ien tseu wen* à une date bien plus ancienne.

Citons d'abord le passage suivant de l'*Histoire des Song* (226, 5 v⁰), dans la biographie de 李至 Li Tche (947—1001): „L'empereur se rendit à la Bibliothèque privée (祕閣 Pi-ko) et y prit le *Ts'ien tseu wen* dont il fit don. [Li] Tche le grava sur pierre. L'empereur dit: „Pour ce qui est des *Mille mots*, c'est [l'empereur] Wou des „Leang qui, ayant obtenu une stèle brisée reproduisant un autographe de Tchong Yeou, ordonna à Tcheou Hing-ts'eu de mettre

1) Cf. le 廣川書跋 *Kouang teh'ouan chou pa* de 董道 Tong Yeou des *Song*, éd. du *Tsin tai pi chou* 5, 4 v⁰, où Tong Yeou conteste en même temps que le texte du *Tch'ouen houa ko t'ie* reproduise un autographe de l'empereur Tchang. Tong Yeou était encore vivant en 1129; son fils édita le *Kouang teh'ouan chou pa* en 1157, après sa mort, Cf. aussi sur lui *BEFEO*, IX, 226—227.

„en vers [les caractères que la stèle donnait encore], et ainsi [les „Mille mots] furent achevés (次韻而成). En raison, il n'y a „rien là qu'il vaille de prendre. Si on veut aider à l'éducation morale, rien n'est comparable au *Livre de la piété filiale* (*Hiao king*). „[L'empereur] écrivit alors [un *Hiao king*] et en fit don à [Li „Tche" ¹]. L'empereur en question est T'ai-tsong, le second empereur des Song, et l'événement se passait vers le temps que T'ai-tsong faisait réunir les autographes qui furent gravés sur pierre et constituèrent les 淳化閣帖 *Tch'ouen houa ko t'ie*, c'est-à-dire vers 990, ou un peu avant ²).

Le *Song che* n'a été compilé qu'en 1343—1344. La même histoire était contée antérieurement à cette date, et avec plus de développement, dans le 玉壺野史 *Yu hou ye che* ou 玉壺清話 *Yu hou ts'ing houa* du moine 文瑩 *Wen-ying*, achevé en 1078 ³). *Wen-ying* raconte que T'ai-tsong avait fait réunir livres et autographes dans la Bibliothèque privée (*Pi-ko*), sous la direction de Li Tche. Un jour, trois très hauts fonctionnaires, en même temps

1) Le propos de T'ai-tsong peut s'expliquer par le fait que, surtout avant l'existence du 三字經 *San tseu king*, le *Hiao king* était, avec le *Ts'ien tseu wen*, un des premiers ouvrages que les enfants chinois apprenaient à l'école. Un manuscrit de Touen-houang, Bibl. Nat., Pelliot 3416, donne à la suite l'un de l'autre le *Ts'ien tseu wen* et le *Hiao king*.

2) *Tch'ouen houa ko t'ie* signifie „Estampages de la Bibliothèque privée (*Pi-ko*) [gravés sur pierre] dans [la période] *tch'ouen-houa*”. La période *tch'ouen-houa* va de 990 à 995, mais 王著 *Wang Tchou*, qui fut le principal compilateur des *Tch'ouen houa ko t'ie*, est mort dès 990 (*Song che*, 290, 6 v^o); le nom vient seulement de ce que la gravure n'était pas achevée à sa mort. L'incident dont il est question dans le présent texte et dans le suivant s'est produit peu après la création de la Bibliothèque privée; or cette création est de 988 (*Song che*, 162, 11).

3) Ch. 1, ff. 2—3 de l'édition du *Cheou chan ko ts'ong chou* en petit format de 1889. La date de 1078 est formellement indiquée par la préface; Wylie (*Notes*, p. 157) se trompe en parlant des „environs de 1085”. J'ai comparé le texte du *Cheou chan ko ts'ong chou* à ceux du *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* (1, 3), du *Mo hai kin hou* (1, 2—3 dans la réédition de 1921) et du *T'ou chou tsi tch'eng*, sect. Tseu-hio-tien, 130, 1 r^o. Les textes sont identiques, sauf celui du *T'ou chou tsi tch'eng* où il y a des coupures et parfois des leçons assez divergentes.

lettrés bien connus, 李昉 Li Fang (925—996), 宋琪 Song K'i († 996) et 徐鉉 Siu Hiuan (916—991)¹⁾, passant outre aux observations de Li Tche, pénétrèrent de force dans la Bibliothèque privée pour en voir les collections. Li Tche fit en hâte avertir l'Empereur. „[L'empereur] se rendit immédiatement à la Bibliothèque, où il offrit des boissons [aux trois lettrés], et ordonna de sortir tous les ouvrages et anciennes peintures en accordant à Li Fang et aux autres la permission de les voir. [Li] Fang s'adressa à l'empereur pour lui demander d'élever la Bibliothèque privée au rang qui suit les trois Offices (三館 *san-kouan*²⁾); cela fut accordé³⁾. En outre [Li Fang demanda à l'empereur] une inscription horizontale en 飛白 *fei-po* pour [le fronton de] la Bibliothèque [privée]; [l'empereur la donna⁴⁾. Ensuite l'empereur donna un *Ts'ien tseu wen* en écriture cursive⁵⁾. [Li] Tche demanda à le graver sur pierre⁶⁾. L'empereur dit: „Le *Ts'ien tseu wen* n'a vraiment pas de valeur⁷⁾. L'empereur Wou des Leang, ayant obtenu une stèle brisée [reproduisant un

1) En racontant l'incident, le *Song che*, dans un passage qui précède celui que j'ai traduit, met en cause „Li Fang, 王化基 Wang Houa-ki (944—1010) et autres”. Ceci montre que la source du *Song che* n'est pas le *Yu hou ye che*.

2) A cette époque, les *san-kouan* étaient le 史館 *che-kouan*, le 昭文館 *tchao-wen-kouan* et le 集賢院 *tsi-hien-yuan* (*Song che*, 162, 11).

3) Dans le *Song che*, cette élévation en rang de la Bibliothèque privée se produit à la demande de Li Tche, et non de Li Fang.

4) 仍以飛白額閣賜之 (*Mo hai kin hou* et *Cheou chan ko ts'ong chou*); | | | | 閣額 | | (*Tche pou tsou tchai ts'ong chou*); le *T'ou chou tsi tch'eng* a 仍以飛白各賜之. On appelait *fei-po* la large calligraphie à pinceau peu encré qui laissait des blancs dans le trait des caractères.

5) D'après le contexte, il est possible qu'il s'agisse d'un *Ts'ien tseu wen* en cursive copié par T'ai-tsong lui-même.

6) Dans le *Song che*, le texte implique que Li Tche ait gravé le texte; peut-être un mot est-il tombé, car la suite indique que Li Tche demanda seulement à exécuter cette gravure, comme le dit le *Yu hou ye che*.

7) 無稽 *wou-ki*, expression qui est déjà dans le *Chou king* (Legge, *Chin. Cl.*, III, 62); 無籍 *wou-tsi* du *T'ou chou tsi tch'eng* est fautif.

autographe] de Tchong Yeou, en aima la calligraphie et ordonna à Tcheou Hing-ts'eu de mettre en vers [les caractères que la stèle donnait encore] et ainsi d'achever [les *Mille mots*]. Comme œuvre polie ¹⁾, il n'y a rien là qu'il vaille de prendre. Mais la piété filiale est à la base de toutes les actions. Si vous désirez effectivement graver [un texte] sûr pierre, je ne me refuserai pas à vous écrire un texte du *Hiao king* que vous graverez à la Bibliothèque [privée] pour réformer [le peuple]" ²⁾.

On voit par les deux textes que T'ai-tsong des Song, en 988—990, était assez mal au fait de l'histoire traditionnelle du *Ts'ien tseu wen*, puisqu'il faisait composer le *Ts'ien tseu wen* par Tcheou Hing-ts'eu d'après une stèle brisée contenant un autographe de Tchong Yeou et non pas d'après des caractères de Wang Hi-tche.

Une autre tradition au contraire fait jouer à la fois un rôle à Tchong Yeou et à Wang Hi-tche, et cette fois Tcheou Hing-ts'eu n'est pas nommé. Cette seconde version a été signalée dans les termes suivants par les compilateurs du *Ts'eu yuan* (s. v. *Ts'ien tseu wen*): „Dans les *Estampages du Yu-kang-tchai* 鬱岡齋帖 *Yu kang tchai t'ie*), il y a une suscription qui dit: „*Ts'ien tseu wen* du *t'ai-cheou* „Tchong Yeou des Wei; calligraphié sur un ordre impérial par le „*yeou-kiun tsiang-kiun* Wang Hi-tche". Les quatre premières phrases en sont: 二儀日月。雲露嚴霜。夫貞婦潔。君聖臣良. Les deux dernières phrases [de l'ouvrage] sont identiques aux [deux dernières phrases de celui] de Tcheou [Hing-ts'eu]. Ce

1) 文理 *wen-li*. Le *Song che*, qui dérive d'une source apparentée à celle du *Yu hou ye che*, mais non du *Yu hou ye che* lui-même, a seulement 理 *li*. Le 俚 *li* du *T'ou chou tsi tch'eng* est fautif.

2) 刻於閣壺以敦化也. Tel est le texte du *Tche pou tsou tchai ts'ong chou*, du *Mo hai kin hou* et du *Cheou chan ko ts'ong chou*, mais le *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* note que certains exemplaires n'ont pas le mot 壺 *hou*, que je ne sais d'ailleurs comment interpréter ici. Le *T'ou chou tsi tch'eng* a 刻於閣以敦教化也.

doit être que, dès le début, il y a eu deux textes [différents] de cet ouvrage. „Le *Yu kang tchai t'ie* ou *Yu kang tchai fa t'ie*, en 12 chapitres, est un recueil assez rare, et je ne le possède pas; il est dû à **王肯堂** Wang K'eng-t'ang, docteur de 1589. Dès avant les T'ang et sous les T'ang, nous avons des catalogues minutieux des moindres autographes de Wang Hi-tche; il serait bien peu vraisemblable qu'au début du XVII^e siècle Wang K'eng-t'ang eût eu accès à un *Ts'ien tseu wen* de Tchong Yeou, calligraphié par Wang Hi-tche, que nul n'eût connu avant lui et au sujet duquel il n'eût pas existé de tradition. En fait, cette tradition existe. On sait que l'empereur Houei-tsong des Song avait réuni au début du XII^e siècle de grandes collections d'autographes et de peintures qui sont décrites respectivement dans le **宣和書譜** *Siuan houo chou p'ou* et le *Siuan houo houa p'ou*. Le ch. 15 du *Siuan houo chou p'ou* est presque entièrement consacré à Wang Hi-tche, et le dernier morceau attribué à Wang Hi-tche qui y soit mentionné est le **書魏鍾繇千字文** *Chou wei tchong yeou ts'ien tseu wen*, „*Ts'ien tseu wen* de Tchong Yeou des Wei, calligraphié [par Wang Hi-tche]”. Il est clair qu'à tort ou à raison, l'auteur du *Yu kang tchai fa t'ie* a cru posséder le morceau de calligraphie qui avait fait partie des collections de Houei-tsong et avait été enregistré dans le *Siuan houo chou p'ou*.

A supposer qu'il s'agisse bien du même autographe, et que l'attribution faite par le *Siuan houo chou p'ou* soit authentique, il s'ensuivrait qu'il y avait eu, avant le *Ts'ien tseu wen* de Teheou Hing-ts'eu, un *Ts'ien tseu wen* de Tchong Yeou qui employait les mêmes mots que celui de Teheou Hing-ts'eu, mais les versifiait autrement. Toutefois la caution du *Siuan houo chou p'ou* est-elle bonne, et y a-t-il chance que le *Ts'ien tseu wen* ainsi enregistré dans son chapitre 15 soit vraiment une œuvre de Tchong Yeou calligraphiée par Wang Hi-tche? Ce que nous savons des collections de Houei-tsong ne porte guère à le croire. Au même moment, M.

Waley, dans son *Introduction to the study of Chinese painting*, et moi-même, dans le *T'oung Pao* (1923, 233—236), avons été amenés à faire de sérieuses réserves sur l'autorité de ce catalogue et sur la valeur des collections de Houei-tsong. Ici encore le doute s'impose quand on constate que Houei-tsong croyait posséder au XII^e siècle 243 autographes de Wang Hi-tche, c'est-à-dire beaucoup plus que n'en avaient su réunir T'ai-tsong des T'ang au VII^e siècle et même l'empereur Wou des Leang au VI^e, et bien que l'histoire atteste que les collections des Leang et des T'ang avaient été détruites en grande partie au cours de rébellions multiples. Dans le *Fa chou yao lou* de Tchang Yen-yuan, qui non seulement énumère au IX^e siècle tous les autographes connus de Wang Hi-tche mais en donne le texte, il n'est pas question du *Ts'ien tseu wen*. Ainsi que je l'ai dit naguère à propos d'une prétendue peinture de Ts'ao Fou-hing, Houei-tsong voulait des Wang Hi-tche, on les lui a fournis. Quelque calligraphe avait, en gardant les mêmes rimes, disposé autrement les mots du *Ts'ien tseu wen*; ce fut un jeu d'y ajouter des signatures, des cachets. Telle serait la conclusion que je n'hésiterais guère à formuler si un document retour du Japon et qu'appuie dans une certaine mesure un manuscrit de Touen-houang ne paraissait à première vue de nature à tout remettre en question.

* * *

Dans le **經籍訪古志** *Keiseki hōkoshi* de **森立之** Mori Tatsuyuki, qui est de 1885—1886, il est question (II, 34—35) d'un ancien commentaire manuscrit du *Ts'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu, en 3 ch., qui est précédé d'une préface due à un certain **李邏** Li Lo, lequel se donne le titre de **大夫司馬** *ta-fou sseu-ma* des Leang; une édition en caractères mobiles existait également, faite sur le manuscrit, et une édition xylographique faite sur celle en caractères mobiles. Or, dans le **日本見在書目** *Nihon ken-zai-shomoku* de **藤原佐世** Fujiwara no Sukeyo, qui

est de 889—897¹⁾, il est fait mention du *Ts'ïen tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu, en 1 ch., avec commentaire de 李暹 Li Sien. Il est évident que l'une des formes est altérée de l'autre. Mori Tatsuyuki pensait que Li Lo est la forme correcte; dans son 漢籍解題 *Kanseki kaidai*⁶ [1913], 266—267, M. 桂五十郎 Katsura Gojūrō s'est prononcé au contraire pour Li Sien. Un manuscrit de Touen-houang dont il sera question tout à l'heure montre que Li Sien est en effet la bonne leçon.

Le commentaire de Li Sien, réédité au Japon en 3 ch., a eu, selon M. Katsura, une réédition chinoise moderne en 1 ch., faite assurément sur l'édition japonaise, mais je ne l'ai jamais rencontrée, et suis réduit au résumé de M. Katsura, et à un texte plus détaillé de Satow, pour les renseignements assez surprenants que Li Sien donne dans sa préface²⁾.

D'après Li Sien, Tcheou Hing-ts'eu a rangé suivant les rimes le *Ts'ïen tseu wen* composé par Tchong Yeou des Wei. Lorsque l'empereur Wou des Tsin, ayant remplacé les Wei, se trouvait à la „ville de Lou-tcheou” (路州城)³⁾, le 大夫 *ta-fou* Tchong Yeou lui présenta le *Ts'ïen tseu wen* qu'il avait composé. L'empereur Wou aimait tant cette œuvre qu'il l'avait toujours en mains. Quand les Tsin tombèrent, remplacés par les Song, et qu'on ouvrit leur bibliothèque, on y trouva le *Ts'ïen tseu wen*, mais dans un désordre auquel on ne sut pas remédier. Même Wang Hi-tche, à qui l'empereur Wen des Song confia ce travail, n'en put venir à bout. Sous

1) Ed. du *Kou yi ts'ouy chou*, 10 r^o. Sur l'ouvrage, cf. *BEFEO*, II, 333, et, pour le nom de l'auteur, IX, 401, et X, 731 (je n'ai pas accès à l'article du *Geimon* dont il est question dans ce dernier passage).

2) Ces mêmes renseignements sont en effet donnés, empruntés au 古事記傳 *Kojiki-den* de 本居宣長 Motoori Norinaga (1730—1801), dans une note de Satow, *On the transliteration of the Japanese syllabary* (*Trans. As. Soc. of Japan*, VII [1879], 227—228). Il est clair que Motoori copiait simplement la préface de Li Sien.

3) Je ne connais pas de Lou-tcheou. Satow, citant Motoori, a aussi „Luchou”.

les Ts'i (du Sud), on n'obtint pas un meilleur succès. Enfin, quand l'empereur Wou des Leang fut sur le trône, Tcheou Hing-ts'eu, obéissant aux injonctions de l'empereur, remit les vers dans l'ordre de rimes où on les connaît actuellement.

M. Katsura, qui accorde pleine créance à cette préface, ne peut cependant s'empêcher d'y noter une erreur: l'empereur Wou des Tsin n'est monté sur le trône qu'en 265, et Tchong Yeou est mort dès 230. M. Katsura se tire d'affaire en supposant que Li Sien s'est légèrement trompé et que c'est quelqu'un d'autre qui a présenté à l'empereur Wou des Tsin le *Ts'ien tseu wen* de Tchong Yeou. Il eut pu ajouter que ce n'est pas là la seule impossibilité, au point de vue chronologique, de la préface de Li Sien. Satow a déjà fait remarquer que l'empereur Wen des Song, monté sur le trône en 424, n'a pu donner un ordre à Wang Hi-tche qui était mort dès 379.

J'avoue que j'incline à voir les choses autrement. Ici, comme chez l'empereur T'ai-tsong des Song, comme dans le *Siuan houo chou p'ou*, Tchong Yeou est mêlé à l'histoire du *Ts'eu tseu wen*, mais on remarquera que chaque fois il y joue un rôle différent. Pour T'ai-tsong des Song, Tcheou Hing-ts'eu met en vers les fragments d'autographes de Tchong Yeou qui subsistent sur une stèle brisée. Dans le *Siuan houo chou p'ou*, Wang Hi-tche calligraphie un *Ts'ien tseu wen* composé par Tchong Yeou. Selon Li Sien, Tcheou Hing-ts'eu se borne à remettre par ordre de rimes un *Ts'ien tseu wen* composé par Tchong Yeou et qui se trouvait en désordre. Mais, outre qu'aucun de ces systèmes ne s'accorde avec les termes du *Leang chou*, le texte de Li Sien, vu la date qu'on lui prête, est bien le plus surprenant des trois. A en croire sa préface, Li Sien vivait sous les Leang, c'est-à-dire dans la première moitié du VI^e siècle; autrement dit, il aurait presque été un contemporain de Tcheou Hing-ts'eu, mort en 521. Si l'histoire du *Ts'ien tseu wen* était bien telle qu'il la raconte, peut-on admettre qu'au lendemain

de la mort de Tcheou Hing-ts'eu, un commentateur au courant de la tradition du texte ait commis le double anachronisme qui fait de Tchong Yeou un contemporain de l'empereur Wou des Tsin et de Wang Hi-tche un contemporain de l'empereur Wen des Song? Et puis, alors que, dès le temps de Tchong Yeou, on n'écrivait plus sur fiches isolées, mais sur soie et sur papier, que signifierait ce désordre dans un texte si court et si facile à classer puisqu'il est rimé, et un désordre tel qu'il faut un siècle d'efforts pour le réparer? L'histoire est invraisemblable, et si elle était courante dans la première moitié du VI^e siècle, nous devrions conclure que dès cette époque on ne savait plus rien de précis sur l'origine du *Ts'ien tseu wen*. L'authenticité de l'autographe possédé par Houei-tsong et par l'auteur du *Yu kang tchai fa t'ie* n'y gagnerait pas, bien au contraire, mais le rôle même prêté par le *Leang chou* à Tcheou Hing-ts'eu nous deviendrait suspect.

Je me demande cependant si nous devons en venir là, et si le commentaire de Li Sien est bien ce qu'il prétend être.

Une première hypothèse consisterait à admettre que le commentaire de Li Sien mentionné par le catalogue japonais de 889—897 s'est perdu ensuite, et qu'un faussaire lui a substitué un nouveau texte de son cru; c'est le faussaire qui aurait fait intervenir Tchong Yeou. Un manuscrit de Touen-houang, Bibl. Nat., Pelliot 2721, ne permet pas de s'arrêter à cette solution. Ce manuscrit anonyme en 1 ch., écrit au X^e siècle, est intitulé 雜抄 *Tsa tch'ao*, mais avec l'indication de titres subsidiaires 珠玉抄 *Tchou yu tch'ao*, 益智文 *Yi tche wen* et 隨身寶 *Souei chen pao*; il s'agit d'un petit manuel de notions élémentaires, où on rappelle en particulier quels sont les auteurs d'un certain nombre d'inventions et d'ouvrages; ¹⁾ la rédaction n'en doit pas être très antérieure au manuscrit

1) Dans les manuscrits saportés de Touen-houang par Sir A. Stein, il y en a un

lui-même et se place sans doute au IX^e siècle. Or on y lit le court passage suivant (je mets entre crochets les mots écrits dans le manuscrit comme commentaire, sur ligne double en petit texte):
 千字文。〔鍾繇撰。李暹注。〕周興嗣次韻。
 „*Ts'ien tseu wen*. [Composé par Tchong Yeou; commenté par Li Sien.] Teheou Hing-ts'eu l'a rangé par rimes”. Ces quelques mots, qui ont l'avantage de confirmer le nom de Li Sien donné par le catalogue japonais de 889—897 et que manuscrits et éditions modernes altèrent en Li Lo, prouvent en outre que, dès le IX^e siècle, le commentaire de Li Sien donnait bien le *Ts'ien tseu wen* comme une œuvre de Tchong Yeou, que Teheou Hing-ts'eu aurait simplement rangée par ordre de rimes; entendons qu'il l'avait remise par rimes après que le texte s'était trouvé en désordre, puisqu' ainsi le veut la préface actuelle de Li Sien et que la „composition” attribuée à Tchong Yeou ne s'explique pas si on prête à Teheou Hing-ts'eu un rôle plus important. Dès lors nous avons toute raison de penser que l'auteur du *Tsa teh'ao*, au IX^e siècle, connaissait bien le commentaire de Li Sien tel que le donne le texte conservé au Japon de nos jours, autrement dit que le texte actuel, malgré l'altération du nom en Li Lo et la division en 3 ch. au lieu d'un seul chapitre, est bien celui que mentionnait le catalogue de 889—897; on en peut conclure avec un certain degré de probabilité qu'à la fin du IX^e siècle, le nom de Li Sien était bien précédé, comme l'est de nos jours celui de Li Lo, de la mention que Li Sien vivait sous les Leang, dans la première moitié du VI^e siècle.

Mais les invraisemblances foncières et les grossiers anachronismes de la préface de Li Sien n'en continuent pas moins à rendre difficilement admissible l'attribution de cette préface, et par suite du

que le lettré de Sir A. Stein a mentionné sous le titre descriptif de 何人造何物 *Ho jen tsao ho wou*, „Quel homme a créé quelle chose?”; peut-être est-ce un manuscrit de tout ou partie du *Tsa teh'ao*.

commentaire lui-même, à quelqu'un qui aurait été presque le contemporain de Tcheou Hing-ts'eu. Peut-être un examen détaillé du commentaire de Li Sien permettrait-il d'arriver à des conclusions plus précises. Je voudrais du moins signaler deux remarques que me suggèrent les seules indications concernant le contenu de ce texte qui soient fournies par la notice de Mori Tatsuyuki.

Par Mori Tatsuyuki, je sais que l'ouvrage de Li Sien, après la préface, commence par une suscription 勅員外散騎侍郎周興嗣次韻, „Rangé par rimes, sur ordre impérial, par le *guan-wai san-k'i che-lang* Tcheou Hing-ts'eu”. Telle est aussi la suscription des manuscrits du *Ts'ien tseu wen* retrouvés à Touenhouang, dont aucun n'est antérieur au X^e siècle (Bibl. Nat., Pelliot 3108, 3114, 3416), et c'est aussi celle du *Ts'ien tseu wen* gravé sur pierre en 1109 d'après un prétendu autographe de Tche-yong. Nous devons donc admettre que telle était la suscription du *Ts'ien tseu wen* au moins dès le temps du catalogue de Fujiwara no Sukeyo. c'est-à-dire depuis le IX^e siècle. Mais, dans la première moitié du XII^e siècle, Tong Yeou, en parlant d'un *Ts'ien tseu wen* attribué à Tche-yong et où la même suscription se trouvait, a cité et repris à son compte¹⁾ la remarque suivante de 楊億 Yang Yi (974—1020): „Yang Wen-kong (= Yang Yi) dit: „Le mot 勅 *tch'e* „doit être changé en 梁 *leang*. Ce sont les écrivains postérieurs qui, „en copiant le texte en écriture cursive, ont abouti à une erreur „de mot. Sous les Tch'en (c'est-à-dire au temps de Tche-yong), on „n'ajoutait pas encore *tch'e* en tête des ordres de la Cour”. Ces paroles sont très justes, et on sait par là qu'il y a une faute de caractère”. Autrement dit, un texte du *Ts'ien tseu wen* émanant vraiment de Tche-yong, et à plus forte raison un commentaire écrit sous les Leang, devrait avoir pour Tcheou Hing-ts'eu une suscription

1) *Kouang tch'ouan chou pa*, 6, 33—34.

débutant par *leang* et non par *tch'e*. Je ne veux pas me porter garant de l'opinion de Yang Yi et de Tong Yeou sur la date à laquelle le mot *tch'e* a commencé de figurer en tête des ordres de la Cour. S'ils ont raison, la rédaction du commentaire de Li Sien ne pourra être antérieure aux T'ang.

Par ailleurs, Mori Tatsuyuki a signalé que Li Sien, en commentant le membre de phrase du *Ts'ien tseu wen* 周伐殷湯, „Fa des Tcheou et T'ang des Yin”, dit que 妲己 Ta-ki, la belle concubine de Tcheou-sin des Chang, se transforma en „un renard à neuf queues” (九尾狐狸 *kieou-wei hou-li*), ce qu'on ne trouve pas dans d'autres livres, et Mori voyait là un argument pour affirmer que le commentaire était antérieur aux T'ang. En 1891, M. Lo Tchen-yu, qui ne paraît avoir alors connu le commentaire de Li Sien (qu'il appelle Li Lo) que par le *Keiseki hōkoshi*, insérait dans son 眼學偶得 *Yen hio ngeou tö* (f^o 17 r^o) une note où il relatait la mention de la transformation de Ta-ki dans le commentaire de Li Sien, et ajoutait qu'on ne se serait pas attendu à trouver dès les Six dynasties une histoire qui est aujourd'hui célèbre en Chine grâce au roman 封神演義 *Fong chen yen yi*¹⁾. M. Lo, qui n'avait pas, au moins à cette date, à douter de l'authenticité du commentaire de Li Sien, concluait que cette légende n'était donc pas, comme on était d'abord amené à le penser, l'invention creuse d'un romancier. Mais peut-être faut-il voir au contraire dans ce passage un indice que le commentaire de Li Sien ne date que d'une époque où la littérature d'imagination avait déjà acquis un certain développement.

Entre le premier quart du VI^e siècle, date du *Ts'ien tseu wen*, et la fin du IX^e siècle où l'existence du commentaire de Li Sien nous est attestée par le *Tsa tch'ao* de Touen-houang et par le

1) Sur cette métamorphose de Ta-ki, cf. par exemple W. Grube et H. Mueller, *Feng-shén-yén-i, Die Metamorphosen der Götter*, Leyde, 1912, in-4, pp. 49 ss., 364.

catalogue japonais de 889—897, il y a en effet une marge de plus de 300 ans. Ce commentaire de Li Sien semble avoir eu une fortune brusque, mais assez éphémère. Le catalogue des Leang l'ignorait, et il n'est pas mentionné non plus parmi les divers *Ts'ien tseu wen* qu'on connaissait sous les Souei. Au IX^e siècle, son existence est attestée, et il atteint des régions aussi excentriques que le Japon d'une part et de l'autre les confins du Turkestan chinois. Mais les *Histoires des T'ang* ne le nomment pas et il n'est mentionné non plus dans aucune bibliographie des Song; il avait donc disparu en Chine de bonne heure. Tout ceci me semble rendre assez vraisemblable l'hypothèse que le commentaire de Li Sien ait été composé vers le milieu des T'ang, vraisemblablement au IX^e siècle. Le texte du *Chang chou kou che*, dans le second quart du IX^e siècle, ne se conçoit pas si la préface de Li Sien existait déjà et était connue. En définitive, ce serait dans la seconde moitié du IX^e siècle qu'un faussaire très ignorant de l'histoire de son pays aurait écrit cette œuvre médiocre en la datant faussement du temps des Leang. La préface, d'un caractère romanesque, valut au pseudo-commentaire de Li Sien des Leang une faveur qui ne dura pas. Mais, même après que Li Sien fut oublié en Chine, il survécut de ses inventions que le nom de Tchong Yeou demeura associé à l'histoire du *Ts'ien tseu wen*. On ne savait d'ailleurs plus bien quel rôle il fallait prêter là à Tchong Yeou. L'empereur T'ai-tsong parlait d'une stèle brisée où Tcheou Hing-ts'eu aurait copié des caractères de Tchong Yeou pour en composer le *Ts'ien tseu wen*. L'empereur Houei-tsong, comme le montre le *Siuan houo chou p'ou*, pensait avoir un *Ts'ien tseu wen* composé par Tchong Yeou et calligraphié par Wang Hi-tche; c'est là une combinaison très altérée des données du *Leang chou* et de la préface de Li Sien. Enfin le *Yu kang tchai fa t'ie* donne un *Ts'ien tseu wen* soi-disant composé par Tchong Yeou et calligraphié par Wang Hi-tche, mais qui n'est pas le texte „remis

en ordre de rimes” par Tcheou Hing-ts’eu; nous reconnaissons là, au second degré, et par l’intermédiaire des collections de Houei-tsong, un aboutissement des fantaisies de Li Sien; mais Li Sien ne prêtait à Wang Hi-tche qu’un rôle négatif dans l’histoire du *Ts’ien tseu wen*. L’exploitation de la crédulité publique n’a pas cessé d’ailleurs, et le *Ts’ien tseu wen* en quatre écritures reproduit par M. Hauer se termine par une note, censée être la reproduction d’une signature autographe, et qui est ainsi conçue: „Calligraphié par le *yeou-tsiang-kiun* des Tsin Wang Hi-tche”. Bien plus, on a fait suivre cette belle signature du cachet même de Wang Hi-tche!

A la base de toutes ces données contradictoires sur l’histoire du *Ts’ien tseu wen*, il semble y avoir un contresens sur le passage très concis du *Leang chou* qui concerne le *Ts’ien tseu wen*. On se rappelle que parmi les œuvres dont l’empereur Wou, selon le *Leang chou*, chargea Tcheou Hing-ts’eu de rédiger le texte, il y avait entre autres celle qui consistait à 次韻王羲之書千字 *ts’eu-yun Wang Hi-tche chou ts’ien-tseu*, „mettre en rimes mille caractères calligraphiés par Wang Hi-tche”, et il s’agit bien là d’une composition à effectuer (爲文 *wei-wen*), au même titre que pour la composition des morceaux indiqués dans la même phrase avant celui-là; ce ne peut être une simple „mise en ordre” d’un texte qui avait été bouleversé. Ngeou-yang Sieou néanmoins parle comme s’il y avait eu un *Ts’ien tseu wen* de Wang Hi-tche. C’est que, à partir du IX^e siècle, l’expression 次韻 *ts’eu-yun* a pris en chinois le sens de „composer un poème sur les mêmes rimes et dans le même ordre qui ont déjà été adoptés dans un poème d’un autre écrivain”. Bien que le procédé et le nom n’apparaissent pas avant 元稹 Yuan Tchen (779—831) et 白居易 Po Kiu-yi (772—846 ou 772—847), Ngeou-yang Sieou, sans remarquer que le passage du *Leang chou* parle de caractères calligraphiés (書 *chou*) par Wang Hi-tche et non d’un texte composé par lui, a cru que, puisque

Tcheou Hing-ts'eu avait *ts'eu-yun* mille caractères de Wang Hi-tche, c'est que Wang Hi-tche avait mis en rimes un *Ts'ien tseu wen* et que Tcheou Hing-ts'eu s'était borné à en composer un autre en employant les mêmes rimes et dans le même ordre. Mais il n'y a pas à douter qu'à l'époque de Tcheou Hing-ts'eu, et comme M. Katsura y insiste avec raison, ce sens tardif soit exclu ¹⁾.

Une autre interprétation inexacte, encore qu'adoptée par M. Katsura, rend compte des légendes qui ont fait intervenir Tchong Yeou. Le terme *ts'eu-yun*, „ordonner par rimes”, peut s'entendre aussi à la rigueur de la remise par ordre de rimes d'un poème dont l'arrangement a été bouleversé. C'est ainsi qu'a compris Li Sien. Mais si Tcheou Hing-ts'eu n'a fait que remettre en ordre le *Ts'ien tseu wen*, c'est donc que le *Ts'ien tseu wen* existait avant lui. Le *Leang chou* disait que Wang Hi-tche était le calligraphe des caractères; il n'était donc pas l'auteur du morceau. On alla alors chercher, comme auteur, le plus célèbre des calligraphes antérieurs à Wang Hi-tche, à savoir Tchong Yeou; puis on perdit de vue le rôle prêté à Wang Hi-tche dans le *Leang chou*, et, oubliant sa calligraphie, on le maintint dans l'histoire du *Ts'ien tseu wen* simplement à raison des vains efforts qu'il aurait faits pour remettre en ordre le *Ts'ien tseu wen* composé par Tchong Yeou.

* * *

Si M. Katsura a accepté si facilement les données de la préface de Li Sien, malgré leurs anachronismes et leur invraisemblance foncière, c'est qu'un ancien texte japonais l'y portait tout naturellement. Le *Kojiki*, achevé en 712, spécifie que, lorsque 王仁 Wani apporta du royaume coréen de Kudara (le Po-tsi des Chinois) au Japon les premiers monuments de la littérature chinoise, ces monuments étaient le *Louen yu* en dix chapitres, et le *Ts'ien tseu wen* en un

1) M. Katsura parle d'un travail spécial où il examine ce point; je ne sais si ce travail a paru.

chapitre. A s'en tenir à la chronologie du *Nihongi* de 720, ceci se serait passé en 285 de notre ère, sous l'empereur japonais Ōjin. Mais, en 285, le royaume de Kudara, d'après les anciennes chroniques coréennes qui semblent ici très dignes de créance, ignorait encore l'écriture, qui n'y pénétra que dans la seconde moitié du IV^e siècle. Dès la fin du XVIII^e siècle, Motoori Norinaga, le grand commentateur du *Kojiki*, avait proposé d'admettre qu'il s'était produit à propos de ces événements, dans les sources du *Kojiki*, un décalage de deux cycles sexagénaires, c'est-à-dire de 120 ans, et cette hypothèse, reprise par Aston en 1888, a été généralement adoptée par les auteurs plus récents¹⁾. La venue de Wani, avec le *Louen yu* et le *Ts'ien tseu wen*, se placerait ainsi en 405. De son côté M. Katsura, après avoir mentionné la date de 285 du *Kojiki*, ajoute qu'à en juger par les chroniques coréennes, l'arrivée du *Ts'ien tseu wen* au Japon doit se placer vraisemblablement à la fin du règne de l'empereur Nintoku, mort selon la chronologie traditionnelle en 399. Et M. Katsura conclut que, de toute évidence, un premier *Ts'ien tseu wen* est par suite arrivé au Japon avant le temps de Tcheou Hing-ts'eu²⁾.

Mais quelle est la valeur de la tradition du *Kojiki*? On sait que cet ouvrage de 712 n'a pas été composé sur des sources écrites, mais d'après les souvenirs d'un vieillard très au fait des traditions japonaises. En ce qui concerne le *Ts'ien tseu wen*, admettons-nous les indications de M. Katsura? Nous passons alors du règne

1) Cf. Aston, *Early Japanese history*, dans *Trans. As. Soc. of Japan*, XVI [1888], 65—66; *Nihongi*, I [1896], xvii—xviii; Maitre, dans *B.E.F.E.-O.*, III, 582—583; J. Murdoch, *A History of Japan*, I [1910], 43—44.

2) Aston, *Early Japanese history*, 64, disait aussi que „le *Ts'ien tseu wen*, dans son état actuel, a été écrit après 500 A.D., mais il y a des raisons de croire que cette œuvre, sous une forme plus ancienne, remonte au premier siècle”. A moins qu'il ne songeât à l'empereur Tchang des Han, je ne vois pas ce qui a pu amener Aston à parler du premier siècle de notre ère pour la composition du *Ts'ien tseu wen*. On a vu plus haut qu'une telle origine de l'ouvrage est exclue. Chamberlain s'était exprimé plus judicieusement dans sa traduction du *Kojiki* [1883], XLIII et 252.

de l'empereur Ojin, mort en 310 A. D. à 110 ans selon le *Nihongi* ou à 130 ans selon le *Kojiki*, au règne de son fils Nintoku, monté sur le trône en 313 et mort en 399, après un règne de 87 ans, à l'âge de 110 ans dans une chronologie, et de 143 ans dans l'autre. L'application rigoureuse du décalage de deux cycles sexagénaires nous mettrait au contraire en 405, c'est-à-dire au moment où les empereurs japonais commencent d'avoir une longévité normale. Mais quelles garanties peuvent offrir les détails d'une tradition orale trois ou quatre fois séculaire quand le cadre même en est aussi flottant? En ce qui concerne le *Ts'ïen tseu wen*, il fut très étudié au Japon dès que la civilisation chinoise s'y répandit, et le catalogue de 889—897 nous a conservé les titres de plusieurs œuvres touchant le *Ts'ïen tseu wen* qui sont ignorées des textes chinois. Seulement il s'agit toujours du *Ts'ïen tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu, de ses commentaires, de ses imitations, et jamais d'un *Ts'ïen tseu wen* de Tehong Yeou qui serait différent de celui de Tcheou Hing-ts'eu. Le Japon ne se mit vraiment à l'école de la Chine qu'à la fin du VI^e siècle. Le vieillard de 712, pour qui le *Ts'ïen tseu wen* et le *Louen yu* étaient à la base de l'enseignement chinois, a très naturellement supposé que c'étaient là les deux premiers textes apportés au Japon par Wani. Mais l'événement, impossible en 285, l'est tout autant pour le *Ts'ïen tseu wen* en 405. Nous pouvons tenir pour certain qu'aucun *Ts'ïen tseu wen* n'est arrivé au Japon antérieurement au temps que Tcheou Hing-ts'eu composa le sien au début du VI^e siècle.

* * *

Le *Ts'ïen tseu wen* où Tcheou Hing-ts'eu, entre 507 et 521, mit en vers de quatre mots mille caractères calligraphiés par Wang Hsi-tehe est le plus ancien des *Ts'ïen tseu wen* et le seul qui ait eu une fortune durable. Mais les bibliographies nous en font connaître des commentaires anciens et aussi des imitations.

L'empereur Wou des Leang avait composé lui-même un **千文詩** *Ts'ien wen che*, ce qui paraît signifier *Poème en mille mots*, et en avait fait faire un commentaire par **沈衆** Chen Tchong, petit-fils du célèbre **沈約** Chen Yo (441—513). Chen Tchong était alors au service du prince de Nan-p'ing, huitième fils de l'empereur Wou, et le prince de Nan-p'ing portait alors un titre qu'il ne reçut qu'en 524¹⁾. L'événement doit donc se placer entre 524 et 533, date de la mort du prince de Nan-p'ing. Je ne puis affirmer qu'il y ait un lien étroit entre le *Ts'ien wen che* de l'empereur Wou et le *Ts'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu; mais de toute manière c'est l'œuvre de Tcheou Hing-ts'eu qui est la plus ancienne des deux.

Le même prince de Nan-p'ing, qui portait alors un titre qu'il ne reçut qu'en 532, c'est-à-dire un an avant sa mort, chargea **蕭子範** Siao Tseu-fan (487—550) de composer un *Ts'ien tseu wen* qu'il admira beaucoup et dont il prescrivit à **蔡遠** Ts'ai Yuan de rédiger une explication (**釋** *che*)²⁾. Le *Ts'ien tseu wen* de Siao Tseu-fan n'est pas porté au *Souei chou*, mais les deux *Histoires des T'ang* l'indiquent encore; toutes deux le nomment à tort avant celui de Tcheou Hing-ts'eu³⁾. Le *Song che* ne le connaît plus.

Le *Souei chou* (32, 14 r^o), après avoir indiqué le *Ts'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu, nomme des commentaires qui en furent faits sous les Leang par **蕭子雲** Siao Tseu-yun en 1 ch., et à une date indéterminée, mais forcément au VI^e siècle, par **胡肅** Hou Sou, également en 1 ch. Il connaît encore un **篆書千字文** *Tchouan chou ts'ien tseu wen*, ou „*Ts'ien tseu wen* en caractères sigillaires”, en 1 ch.; un **演千字文** *Yen ts'ien tseu wen*, ou „Explications sur le *Ts'ien tseu wen*”, en 5 ch.; un **草書千字文** *Ts'ao chou ts'ien tseu wen* ou „*Ts'ien tseu wen* en écriture cursive”,

1) Cf. *Tch'en chou*, 18, 1 r^o; *Leang chou*, 22, 4 v^o.

2) *Leang chou*, 22, 4 v^o; 35, 2 r^o.

3) *K'ien t'ang chou*, 46, 9 v^o; *Sin t'ang chou*, 57, 7 v^o.

en 1 ch.; tous ces ouvrages sont anonymes. Le commentaire de Siao Tseu-yun est également mentionné en 889—897 dans le catalogue de Fujiwara no Sukeyo. Siao Tseu-yun (488—549)¹⁾ était un frère cadet de Siao Tseu-fan. Erudit de valeur, il avait composé entre autres un 晉書 *Tsin chou* en 100 chapitres. C'était aussi un excellent calligraphe. Au cours de sa notice du *Ts'ien tseu wen*, Tong Yeou, dans la première moitié du XII^e siècle, dit que l'empereur Wou des Leang avait ordonné à Siao Tseu-yun de calligraphier le *Ts'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu, et on ne sera pas surpris d'apprendre que Houei-tsong croyait posséder cet autographe de Siao Tseu-yun²⁾. Mais peut-être ces deux renseignements du XII^e siècle sont-ils solidaires et n'y a-t-il là qu'un souvenir altéré du double fait que Siao Tseu-yun était calligraphe et qu'il avait commenté le *Ts'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu. Quant aux autres œuvres portées au *Souei chou*, les deux *Histoires des T'ang* connaissent encore le *Tchouan chou ts'ien tseu wen* en 1 ch., et le *Yen ts'ien tseu wen* en 5 ch.

Pour ce qui est du catalogue japonais de 889—897, après avoir mentionné le *Ts'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu et son commentaire par Siao Tseu-yun, il énumère encore trois autres œuvres, en 1 ch. chacune, qui nous sont inconnues: le *Ts'ien tseu wen* de 東絶固 Tong Tsiue-kou (?); le *Ts'ien tseu wen* de 宋智達 Song Tche-ta; le commentaire du *Ts'ien tseu wen* (de Song Tche-ta) par 丁覲 Ting Teh'an (?).

Aucun commentaire ancien du *Ts'ien tseu wen* de Tcheou Hing-ts'eu n'a survécu en Chine. Mais au Japon, outre celui de Li Sien, on connaît un commentaire anonyme en 1 ch. que Mori Tatsuyuki suppose des Song ou des Yuan; l'exemplaire qu'il décrit appartient

1) Cf. *Leang chou*, 35, 4 v⁰; les indications chronologiques de Giles, *Biogr. Dict.*, n^o 719, sont inexactes.

2) *Kouang tch'ouan chou pu*, 6, 33 v⁰; *Siuan houo chou p'ou*, 17, 3 v⁰.

à une édition japonaise qui serait probablement de la période 應永 *ō-ei* (1394—1427), et qu'il suppose faite sur une édition chinoise des Yuan dont il connaît par ouï-dire un exemplaire au Japon. Je suis peu au fait de ce que valent les commentaires modernes du *Ts'ien tseu wen*. Ceux qu'il y a à la Bibliothèque Nationale sont insignifiants. M. Katsura n'indique, en dehors du commentaire de Li Sien et de l'ancien commentaire anonyme, qu'un commentaire en 1 ch. dû à 孫呂吉 Souen Lu-ki des Ts'ing, ce qui donne à penser qu'il considère celui-ci comme le meilleur des commentaires modernes.

Parmi les œuvres qui se sont inspirées du type du *Ts'ien tseu wen*, j'ai déjà mentionné celles qui sont connues du Souei chou. Dans son 浪跡續談 *Lang tsi siu t'an* (7, 5 v⁰), 梁章鉅 Leang Tchang-kiu (1775—1849) rappelle que, sous les Souei, 滿徽 Man Houei avait composé un 萬字文 *Wan tseu wen* ou *Livre des dix mille mots*, qui n'a pas survécu; je ne retrouve pas actuellement la source de son information.

Le 封氏聞見記 *Fong che wen kien ki* de 封演 Fong Yen, qui a dû être rédigé à la fin du VIII^e siècle¹), nous apprend qu'un docteur du nom de 周逖 Tcheou T'i avait refait, avec les mots du *Ts'ien tseu wen*, un 天寶應道千字文 *T'ien pao ying tao ts'ien tseu wen* où l'ordre de tous les mots était changé, sauf pour le binome 枇杷 *p'i-p'a* qu'il n'avait pas réussi à briser. Le nouveau titre de „*Ts'ien tseu wen* du Joyau céleste (*t'ien pao*) qui répond à la Voie” implique, semble-t-il, que Tcheou T'i ait composé son morceau dans la période *t'ien pao* (742—755).

Trois suites du *Ts'ien tseu wen* écrites sous les Song sont parvenues jusqu'à nous, toutes en 1 ch.; ce sont le 續千字文 *Siu*

1) Sur cet ouvrage, cf. *B.E.F.E.-O.*, IX, 442; XII, ix, 75. Dans la rééd. récente du *Hio tsin t'ao yuan*, le passage est ch. 10, f^o 7 v⁰. D'après le *Teng k'o ki k'uo* de Siu Song, IX, 34, Fong Yen a vraisemblablement passé le doctorat en 756, mais il est encore question, dans un paragraphe de son ouvrage, de la période *tcheng-yuan* (785—805).

ts'ien wen de 侍其良器 Che-k'i Leang-k'i¹⁾, le 叙古千文 *Siu kou ts'ien wen* de 胡寅 Hou Yin²⁾ et le 千文三續 *Ts'ien wen san siu* de 葛剛正 Ko Kang-tcheng³⁾.

Sous les Ming, 卓珂月 Tcho K'o-yue composa un 千字文 大人頌 *Ts'ien tseu wen ta jen song* où il se donna la satisfaction de dissocier ce binome *p'i-p'a* qui avait arrêté Tcheou T'i sous les T'ang⁴⁾. Je trouve en outre la mention des ouvrages suivants: ⁵⁾ le 性理千字文 *Sing li ts'ien tseu wen*, en 1 ch., par 夏太和 Hia T'ai-houo, qui vivait à la fin du XIV^e siècle; le 叙古千字文集解 *Siu kou ts'ien tseu wen tsi kiai*, sans doute commentaire sur le *Siu kou ts'ien wen* de Hou Yin, par 解延年 Hiai Yen-nien, docteur de 1442; ⁶⁾ le 正字千文 *Tcheng tseu ts'ien wen*, en 2 ch., par 李登 Li Teng, qui vivait sous Wan-li (1573—1620);

1) Une reproduction d'un exemplaire des Song a été publiée en 1901 dans le *Yun tseu tsai k'an ts'ong chou*. J'ai gardé pour le nom de l'auteur la forme donnée dans le *Sseu k'ou...*, 43, 8 v⁰, mais il avait échappé aux compilateurs du *Sseu k'ou...* que l'ouvrage était l'objet d'une notice dans le 郡齋讀書志 *Kün tchai tou chou tche* de 晁公武 Teh'ao Kong-wou († 1171), éd. de Wang Sien-k'ien, sect. *fou-tche*, 5 L, 14 v⁰. Teh'ao Kong-wou y montre que l'auteur s'appelait de son vrai nom 侍其瑗 Che-k'i Yuan, *tseu* Leang-k'i. Teh'ao Kong-wou signale en outre une lettre élogieuse que 黃庭堅 Houang T'ing-kien (1045—1105) écrivit sur ce *Siu ts'ien wen*, et ajoute qu'il est précédé d'une préface de 葛勝仲 Ko Cheng-tchong, l'auteur du 丹陽集 *Tan yang tsi* († 1144; cf. *T'oung Pao*, 1906, 58). Le texte du *Siu ts'ien wen* fut gravé sur pierre par le petit-fils de l'auteur, et est suivi d'un *pa* de 1165.

2) Le texte est accompagné d'un commentaire dû à l'auteur lui-même; parmi les notices élogieuses de la fin, il en est une du philosophe Tchou Hi (1130—1200). Le *Siu kou ts'ien wen* est mentionné dans le *Song che* (202, 12 v⁰). Il a été réédité dans le *Yue ya l'ang ts'ong chou*.

3) Un facsimilé d'un exemplaire des Song a été publié en 1852; une autre édition a été donnée plus récemment dans le *Tch'ang tcheou sien tchö yi chou*.

4) Cf. le *pa* de Wou Tch'ong-yao à la fin de sa réédition du *Siu kou ts'ien wen* dans le *Yue ya l'ang ts'ong chou*.

5) Les indications qui suivent sont tirées du 千頃堂書目 *Ts'ien k'ing l'ang chou mou*, éd. du *Che yuan ts'ong chou*, 3, 29 v⁰.

6) L'année cyclique 癸未 *kouei-wei* indiquée dans le *Ts'ien k'ing l'ang chou mou* est fautive pour 壬戌 *jen-siu*.

le 正字千文 *Tcheng tseu ts'ien wen*, en 1 ch., par 瞿九思, K'iu Kieou-sseu, docteur de 1553; le 四廣千文 *Sseu kouang ts'ien wen* en 4 ch., par 周履靖 Tcheou Lu-tsing.

Sous la dynastie mandchoue, les imitations du *Ts'ien tseu wen* se sont multipliées, et on conserve même à Cambridge, dans la collection Wade, un *Ts'ien tseu wen* des rebelles T'ai-p'ing.

* * *

L'intérêt de la présente étude est de montrer comment un texte précis, mais très concis, peut donner naissance à toute une floraison de légendes et à une succession de méprises. Une fois de plus, nous avons vu de grands lettrés chinois se tromper sur un texte parce qu'ils l'avaient lu trop vite. Et une fois de plus aussi, qui n'est pas la dernière, nous avons pu constater que les collections de l'empereur Houei-tsong, comme autographes aussi bien que comme peintures, contenaient une proportion affligeante de faux.
